



Acte n° 2024C67

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 29

Pouvoirs : 8

Votants : 37

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 05/04/2024

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Gilles GARNIER, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michelle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Emmanuelle CARGNELLI, Patrick CHARRONDIERE, Anne-Marie DEGUEURCE (Pouvoir à Patrick NABETH), Elise DIENNET (Pouvoir à Gilles GARNIER), Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir à Carole BONTEMPS-HESDIN), Yves DUMOULIN (Pouvoir à Richard PACCAUD), Christine FORNES (Pouvoir à Michelle NUGUET), Nadia GUYON (Pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Bruno HENRY, Amina LEGHNIDER, Stéphanie PALLIER, Bernard REY, Pierre ROSET (Pouvoir à Armand CHAUMONT), Richard SIMMINI (Pouvoir à Marc PECHOUX).

Secrétaire de séance : France-Line VINCENT.

OBJET : FINANCES – Budget Aménagement des Zones d'Activités – Reprise du résultat 2023

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président en charge des Finances, expose au conseil que l'exercice de 2023 du Budget Aménagement des Zones d'activités, dégage un résultat d'exploitation de **3 821 448,30 €**. Cet excédent est repris conformément au tableau ci-dessous :

	SITUATION DE CLOTURE	Investissement	Fonctionnement	Total
1	Résultat de clôture de l'exercice 2022	-4 323 105,11	3 211 876,02	-1 111 229,09
2	Affectation 2022 faite en 2023			
3	Recettes 2023	5 682 104,88	7 073 060,19	12 755 165,07
4	Dépenses 2023	-5 365 579,04	-6 463 487,91	-11 829 066,95
5	Résultat 2023	316 525,84	609 572,28	926 098,12
6	Résultat cumulé (réel de clôture 2023)	-4 006 579,27	3 821 448,30	-185 130,97
7	Recettes Reports en 2024			

8	Dépenses Reports en 2024				Disponible repris au c/D002
9	Résultat corrigé des restes à réaliser	-4 006 579,27	3 821 448,30	-185 130,97	3 821 448,30

Calcul des résultats : (5) = (3) - (4)
 (6) = (1) + (2) + (5)
 (9) = (6) + (7) - (8)

REPRISE DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
DISPONIBLE en fonctionnement		0,00
BESOIN en investissement	-4 006 579,27	
DEFICIT maintenu en investissement	-4 006 579,27	
REPORT en fonctionnement		3 821 448,30
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Compte 001 résultat d'investissement	-4 006 579,27	0,00
Compte Restes à réaliser	0,00	0,00
Compte 1068 Excédent de fonctionnement		0,00
Compte 16 emprunt à contracter		4 006 579,27
<i>total</i>	-4 006 579,27	4 006 579,27
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Compte 002 - disponible reporté	0,00	3 821 448,30

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 04/04/2024.

Entendu l'exposé de M. Stéphane BERTHOMIEU et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **DE REPRENDRE** le résultat d'exploitation de 2023 dans le Budget Primitif Aménagement des Zones d'Activités 2024, conformément au tableau ci-dessus.

A Ars-sur-Formans, le 11/04/2024

La Secrétaire de Séance,
 France-Line VINCENT



Affichage sous format électronique : 16/04/2024

Le Président,
 Marc PECHOUX

